



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 : Levée partielle des mesures de confinement

**Une avancée importante pour le déconfinement économique
de certaines régions du Québec**

Montréal, le 2 février 2021 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) se réjouissent de la réouverture des commerces jugés non essentiels, ainsi que du retour graduel de certaines régions en zone orange à compter du 9 février. Cette annonce par le premier ministre, M. François Legault, est un signe que la situation va dans la bonne direction et que l'on avance de plus en plus vers un retour de régions en zone verte.

« La réouverture des commerces non essentiels représente de bonnes nouvelles et une lueur d'espoir pour des milliers d'entreprises. La situation est beaucoup plus encourageante qu'il y a un mois, en particulier pour les régions qui seront en zone orange dès la semaine prochaine », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Plusieurs chambres de commerce nous ont mentionné que bien que leur région affiche depuis quelques semaines des chiffres associés à la zone verte selon le classement en vigueur l'automne dernier, on sent une compréhension du milieu d'affaires de devoir d'abord passer en zone orange. Ce retour graduel permettra, on l'espère, de s'assurer que cette relance sera durable et de ne plus revivre un confinement généralisé comme on vient de le connaître », a poursuivi Charles Milliard.

« Durant ce mois de fermeture, nos entreprises québécoises se sont montrées une fois de plus résilientes face aux restrictions sanitaires mises en place. Elles ont montré une force d'adaptation considérable pour se conformer aux exigences. Grâce à tous les efforts des québécois, nous pouvons à présent entrevoir une relance durable et pérenne pour l'ensemble des secteurs économiques », a ajouté Alain Bienvenu, directeur général de la CCMLA.

Des précisions pour les autres régions

Pour d'autres régions où les chiffres de la Santé publique se sont également améliorés, la FCCQ et la CCMLA souhaitent de la part du gouvernement des précisions dès que possible concernant le moment où elles ne seront plus considérées comme des zones rouges. Rappelons que certaines d'entre elles auraient des codes de couleur orange ou jaune actuellement, si l'on se fie à l'ancien classement du gouvernement.

« Nous comprenons que la situation est complexe pour le gouvernement, et que les chiffres ne sont pas encore au rendez-vous dans le Grand Montréal, entre autres. Même si les nombres quotidiens de cas de COVID-19 sont encourageants, les efforts sanitaires doivent se poursuivre. Les entreprises ont



énormément collaboré sur cet aspect dans le respect des consignes et les commerces ont démontré par le passé qu'ils étaient des milieux sécuritaires », a ajouté Charles Milliard.

Convertir les prêts en aide financière directe

Nous réitérons l'importance d'avoir de l'aide directe plutôt que des prêts, en particulier pour des entreprises en zone rouge qui ne reprendront pas pleinement leurs opérations. Des restaurants ou des bars par exemple, ont dû cesser leurs opérations pour près de sept mois au cours de la dernière année. Si l'on veut maximiser la possibilité que ces entreprises puissent s'en sortir, l'aide financière directe pour assurer leur relance et diminuer leur endettement est plus nécessaire que jamais.

Appui du secteur privé à la campagne de vaccination

« Nous réitérons que la distribution et l'administration des vaccins doivent maintenant être une priorité nationale. Le gouvernement pourra compter sur l'aide du secteur privé dans l'exécution d'un plan de vaccination cohérent et efficace. Déjà, de nombreuses entreprises lèvent déjà la main pour apporter une aide logistique et nous serons présents pour appuyer cet effort collectif avec le gouvernement », a conclu M. Milliard.

À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA)

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 600 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Viviane Charette
Conseillère aux communications
Chambre de commerce de la MRC de
L'Assomption
communications@ccmla.ca
450 581-3010 poste 2

Félix Rhéaume
Directeur principal, Communications et relations
externes
Fédération des chambres de commerce du
Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Cellulaire : 514 912-2639